

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.943

21 août : le président de la République à La Réunion

François Hollande a en main tous les dossiers

La population attend des décisions précises

Filière canne à sucre

Sur-rémunération

Emploi des jeunes

Route en mer

APE, Octroi de mer

Le Président de la République Française sera en visite à La Réunion le 21 août avant de participer au Sommet des Chefs d'Etat de la COI. Qu'a-t-il à nous dire ? Qu'avons-nous à lui dire ? Que va-t-il dire à notre place aux Comores qui engagera notre avenir ?

Il a tous les éléments de nos revendications en mains. Il a eu un délai supplémentaire pour apprécier chaque réponse aux questions exposées par les Réunionnais. A la Préfecture, on a été clair « le Président répondra ». Comment pourrait-il en être autrement, le statut de Président fait de lui le décideur suprême.

Lors de sa précédente visite en avril 2012, il avait pris des engagements auprès des Réunionnais. Il a clairement souligné qu'il ne souffre pas « d'affection » mais qu'il se trouve bien dans une démarche politique. Alors évitons de lui concocter un itinéraire « d'affection ». Trop de problèmes trainent parce qu'on refuse de les aborder directement.

Nous avons résumé l'essentiel dans ce petit document de 8 pages que nous avons tirées à 100.000 exemplaires. Pour que, vous aussi, vous puissiez participer au débat qui concerne votre avenir. Soyez les premiers à réagir.

Un Territoire, un Peuple, une Assemblée

Echéance 2017 Filière canne en danger



L'usine de Bois-Rouge va-t-elle fermer en 2018 ?

En 2017, c'est officiel: plus de quota ni de prix garantis. Nous avons un sursis de 36 mois. Et après?

Le président Hollande doit parler.

En 2018, concurrence directe du sucre de betterave pour le sucre blanc et du sucre produit en Amérique latine pour le sucre roux.

Le coût de fabrication du sucre de La Réunion, c'est 240 euros par tonne de plus que le sucre de betterave.

Si nous voulons concurrencer sur le marché européen le sucre de betterave, il faut donc une aide de 240 euros par tonne de sucre.

A côté des 165 millions d'aides actuelles, il faut 38 millions supplémentaires.

Sur la base de ces éléments, voici ce qu'a dit le responsable de Tereos:

«avant de renouveler la convention «Canne» avec les planteurs (en 2015 - NDLR), nous avons besoin d'obtenir des engagements sur le cadre institutionnel de la filière, notamment sur le montant des aides.

Il va de soi que nous ne prendrons pas l'engagement de leur acheter des cannes si nous ne sommes pas certains de vendre le sucre.»

Les députés ont demandé à Téréos de les rassurer.

La réponse de Tereos a été la suivante: «J'aimerais, Messieurs les députés, pouvoir vous apporter des réponses, mais je ne suis pas en mesure de le faire».

L'avenir de la filière dépend de cette question: y aura-t-il des aides nécessaires pour la survie de la filière.

Dès la fin de la campagne 2014, il faut absolument fixer les conditions de la Convention canne 2015-2021.

**La canne à sucre c'est :
30.000 emplois
25.000 hectares
72% des exportations**

**Le président de la République sera à La Réunion le 21 août.
Il faut qu'il s'exprime.**

**Si François Hollande se tait,
c'est la fin de la filière.**

**S'il parle, il doit s'engager
à garantir les aides après 2017.**

L'économie réunionnaise menacée par les APE

Pourquoi les APE ?

L'Union Européenne regroupe les anciennes puissances coloniales qui, au moment de leur intégration, ont accordé des avantages aux nouveaux pays indépendants d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (Lomé, Cotonou, 77 pays). Par la suite, ces accords ont été révisés car les règlements de l'OMC (Organisation mondiale du Commerce) interdisent ces avantages qui constituent de facto des distorsions de concurrence. Mais, les discussions sont loin d'être simples.

Constatant les difficultés réelles à faire avancer tout le monde ensemble, l'Union Européenne a préféré mettre en place des Accords de Partenariats Economiques par groupes de pays et signer par étape. C'est ainsi qu'en 2012, des Accords Intérimaires ont été conclus avec les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe, Maurice, les Comores et Madagascar. Dès cette date, l'Union Européenne a ouvert ses frontières à 100% des produits et services originaires de ces pays, lesquels offrent en retour une ouverture à 20%. **L'objectif des APE est une ouverture totale.** Chacun garde la possibilité de fixer, pour un temps donné, une liste de produits protégés par «des clauses de sauvegarde ».

Conséquences à La Réunion ?

Piments, tomates, farine, boissons, chauffe-eau solaires, tout pourra être importé à La Réunion et mettre en péril notre production. Concernant les services, les voisins pourront prendre des marchés à La Réunion qui pourront être traités à bas prix chez eux.

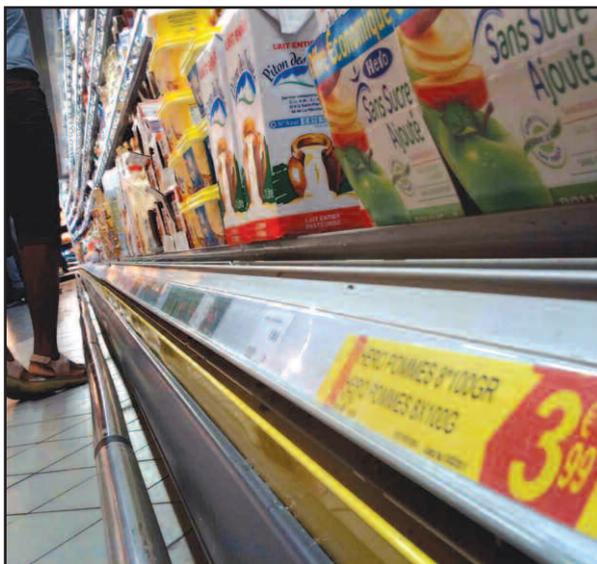
Des entreprises réunionnaises vont délocaliser pour produire moins cher ailleurs et vendre ensuite ces produits à La Réunion.

Compte-tenu de la différence des coûts de production, les entreprises de notre île ne pourront pas suivre.

La responsabilité de cette décision relève de l'Union européenne et de la France.

Pourquoi les Réunionnais exclus ?

Tous nos voisins ont pu discuter de la liste des biens et services qu'ils souhaitent échanger comme ceux qu'ils veulent protéger. AUCUN REUNIONNAIS N'A PARTICIPE A CET ACCORD. La Réunion, territoire intégré à l'Union Européenne, devra se soumettre aux accords signés sans nous. Après notre sucre livré à la concurrence mondiale, ce sont donc tous nos autres productions et services qui sont menacés. **C'est dans ces conditions qu'il faut comprendre la demande des Mauriciens qui réclament la fin de l'Octroi de Mer qui, d'après eux, constitue une barrière au libre-échange.**



Va-t-on vers la ruine de ce qui reste de nos productions?
9Photo Toniox0

Que dira le Président français?

Va-t-il suivre les conseils du capitalisme sauvage ou alors offrir une alternative?

Va-t-il faire prospérer le projet de co-développement présenté par le Sénateur Paul Vergès, au nom de la France?

Ce projet permet aux pays voisins d'avancer ensemble pour le bien de tous. Il nous reste peu de temps avant que l'Accord Intérimaire devienne définitif.

Nous sera un péi de chomeurs !

Sur-rémunération remise en cause Les Réunionnais privés de 600 millions ?

- Un rapport du Sénat démontre que la sur-rémunération accentue les inégalités dans l'Outre-mer. Ce même rapport la remet en cause. Il demande au gouvernement une étude opérationnelle, c'est une grande première.
- Les appels à la suppression de la sur-rémunération se multiplient en France: députés, sénateurs, gouverneur de la Banque de France...
- Plus de 65.000 agents sont concernés à La Réunion: les titulaires qui ont la sur-rémunération les non-titulaires qui croient l'obtenir un jour.
- Si une décision brutale est prise, 600 millions d'euros seront retirés de La Réunion.
- Tous les sénateurs de La Réunion sont au courant du rapport, seul Paul Vergès a averti les Réunionnais du danger.

L'urgence de se rassembler

Face à cette menace mortelle pour notre économie, le PCR a des propositions:

- Pas de remise en cause des acquis.
- Le versement à tous les fonctionnaires de l'indemnité de résidence, calculée en fonction de la différence des prix entre La Réunion et la moyenne en France. Ce dispositif s'applique déjà à Paris.
- L'épargne volontaire dans un fonds de développement réunionnais. La Réunion pourra utiliser ces fonds pour développer le pays. Les fonctionnaires auront l'assurance de garder la totalité de leurs revenus.

Le 21 août, François Hollande ne pourra pas éviter cette question.

L'urgence est au rassemblement de tous les Réunionnais pour une solution consensuelle préservant les situations personnelles et garantissant l'avenir.

Alerte rouge sur l'Octroi de Mer

L'IEDOM (Institut d'Emission d'Outre Mer) définit l'Octroi de Mer comme « un impôt datant de l'époque coloniale qui, à l'origine, taxait à leur entrée sur le territoire tous les produits arrivant dans les DOM par la mer. Après deux réformes majeures en 1992 et 2004, l'octroi de mer s'assimile aujourd'hui à une taxe indirecte à la consommation, collectée uniquement dans les 4 DOM et qui frappe à la fois les produits importés et ceux produits localement. »

Le montant est versé aux Collectivités (entre 40% et 53% des recettes fiscales en 2008). Une petite part sert à encourager les entreprises industrielles locales. D'après l'Insee, en 2011, le prélèvement a rapporté 380 millions d'euros.

Pourquoi la situation est grave et pourquoi le PCR vous alerte ?

L'Union Européenne remet en cause son existence car l'octroi de mer est accusé d'entrave à la liberté de circulation des produits. Il ne serait donc pas conforme aux règles de l'OMC. En 2004, un sursis de 10 ans a été donné à la France pour se mettre en conformité. Expiré depuis le 1er Juillet 2014, un délai supplémentaire de 6 mois a accordé. La situation est donc extrêmement grave. Le gouvernement et le Conseil Régional sont au pied du mur.

Une fois de plus les Réunionnais sont suspendus à des décisions qui menacent leur avenir, et c'est le silence complet. Nous risquons de nous réveiller avec des propositions gouvernementales, comme pour la canne à sucre et les APE, sans que les principaux intéressés, les Réunionnais, aient été associés à la définition des nouvelles conditions.

Élues et élus vont-ils bouger à l'arrivée du Président de la République ?

Pendant ce temps, nos 7 députés se taisent sur l'essentiel. Pourtant, ils sont tous élus de Collectivité ou se battent pour le devenir. L'Europe peut dire à la France de régler le problème de recette de ses Collectivités par d'autres moyens que cette

taxe sur l'importation. Ces politiques ont le couperet sur le cou et ne manifestent aucune anticipation.

De son côté, au nom des industriels, M. Jérôme Isautier a récemment déclaré que **si l'Octroi de Mer est supprimé, nos produits ne seront plus protégés; nous assisterons à la suppression de 3000 emplois car la concurrence serait intenable.**

Comment responsabiliser la population, si on n'en parle pas ?

Que l'on supprime ou pas, il y a des conséquences. On risque de nous dire, comme pour la suppression des quotas et des prix garantis pour le sucre auxquels nous étions si habitués... c'est en 2017! Discutons-en !

Pourquoi le consommateur réunionnais devraient-ils compenser les faiblesses fiscales des Collectivités Réunionnaises? C'est un impôt indirect, injuste, qui n'est visible que dans les 4 anciennes colonies.

Mettons-nous d'accord sur une véritable politique fiscale pour un demi siècle, au moins.

Réunionnais, profitons du passage du décideur suprême, le Président de la République, pour clarifier la situation et lui soumettre des propositions consensuelles.

Nous poi lé au feu !

L'emploi local, une priorité

La situation du chômage endémique à La Réunion est au cœur des tensions sociales. La priorité à l'embauche des Réunionnais(e)s était auparavant combattue, elle fait aujourd'hui consensus. Il faut en finir avec le piston et le cas par cas pour l'application d'un principe. L'Etat doit écouter les Réunionnais.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	juin 2013	mai 2014	juin 2014	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	133 940	134 860	136 060	0,9%	1,6%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	18 310	20 060	20 350	1,4%	11,1%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	152 250	154 920	156 410	1,0%	2,7%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 200	3 050	3 430	12,5%	7,2%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	10 400	13 290	13 290	0,0%	27,8%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	165 850	171 260	173 130	1,1%	4,4%
<i>Pour mémoire :</i>					
<i>Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 527,7	3 651,8	3 662,1	0,3%	3,8%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 562,4	1 668,2	1 681,0	0,8%	7,6%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 090,1	5 320,0	5 343,1	0,4%	5,0%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	5 728,7	6 024,1	6 048,5	0,4%	5,6%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Voici les derniers chiffres du chômage à La Réunion.

En janvier 2013, le président de la République, François Hollande (PS) avait assuré comme son prédécesseur que l'emploi serait donné en priorité aux ultramarins dans leur territoire: «Les ultramarins cherchent, y compris dans l'Hexagone, ce que d'ailleurs ils ne trouvent pas nécessairement, c'est-à-dire un emploi. Donc, nous devons faire en sorte que l'emploi soit d'abord réservé aux populations locales». Pour permettre cela, le député-maire de Saint-Joseph, a été missionné d'un rapport sur la régionalisation de l'emploi, en avril 2013. Une volonté politique affichée et assurée par les intéressés, qui ont durant plusieurs mois promis «le changement, maintenant».

56% des jeunes au chômage

Et pourtant, les 25 mesures remises au gouvernement ne changent rien, et surtout cautionnent les injustices dans le système de mutation dans la fonction publique et le manque d'égalité des chances des Réunionnais(e)s face à l'emploi, dans le public et le privé.

Face à cela, le constat est accablant: 29% des Réunionnais(e)s sont sans emploi, parmi lesquels 56,2% des moins de 25 ans.

Après plusieurs rapports, plusieurs missions parlementaires, plusieurs effets d'annonce, le chômage à La Réunion ne cesse pas d'augmenter. Pire, il est dépendant des contrats aidés, qui ne donnent aucune perspective aux Réunionnais(e)s.

Transparence sur les embauches

«Il n'y a plus de temps à perdre» a assuré Gilles Leperlier, président de Nou Lé Kapab (AJFER), pour qui François Hollande doit faire des annonces concrètes pour permettre aux personnes de La Réunion et aux Réunionnais(e)s d'occuper les postes disponibles à La Réunion. Cela passe notamment par «la **totale transparence dans les recrutements dans le privé et le public**» mais aussi par «**dresser les besoins en emplois sur plusieurs années**».

«L'anticipation doit être la priorité de nos dirigeants. Le temps des mesurées est terminée. Il faut que les choses changent maintenant».

Le président devra donc être à la hauteur des attentes.

Route en mer : la ruine de La Réunion

**Ségolène Royal au sujet de l'A831 :
«Ce n'est pas réaliste de mettre
900 millions d'euros dans 60 km !».**

**Le prix de la route en mer, dite nouvelle route du littoral,
dépassera largement les 2 milliards d'euros.**

**C'est encore moins réaliste de mettre
2.000 millions d'euros dans 12 km !**

Il est temps d'arrêter ce projet avant son commencement.
- personne ne sait d'où viendront les matériaux;
- tous les crédits seront engloutis dans ce chantier inutile
donc plus de lycée, plus de nouvelles route, rien pour le Sud,
l'Est ou l'Ouest, tout l'argent ira dans 12 km entre Saint-
Denis et La Possession.

**Pas question de faire payer
tous les Réunionnais pendant 40 ans !**

**Le Conseil national de la protection de la nature a voté à
l'unanimité contre la NRL, un projet désastreux pour l'envi-
ronnement, et qui défie la réalité du changement climatique.
En 2015, la France organisera la Conférence mondiale de
Paris sur le Climat, plus de 190 chefs d'Etat seront présents.**

**A Paris 2015, la France veut-elle
être ridiculisée devant le monde entier
par un projet aussi anti-environnemental
que la route en mer ?**

Arèt gaspiy nout lavnir !

Taux de chômage : 30%

S'il y avait 10 millions de chômeurs en France, ferait-on la même politique ?

50% sous le seuil de pauvreté

S'il y avait 30 millions de pauvres en France, ferait-on la même politique ?

1 sur 3 au revenu minimum

S'il y avait 20 millions au RSA en France, ferait-on la même politique ?

10.000 Réunionnais de plus par an

S'il y avait 1 million de Français de plus par an, ferait-on la même politique ?

Ces chiffres montrent bien que cela ne peut plus continuer. Pour sortir du sous-développement, des changements profonds sont nécessaires.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr